

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2207

Edition du
04 juin 2018

DANS CE NUMÉRO

Projet fiscal 17 contre AVS: un «deal» amer (Jean-Daniel Delley)

Le grand compromis offert par la commission des Etats esquive les problèmes

La transformation de la défense aérienne (Adrien Fontanellaz)

De la fin de la guerre froide à Air2030, une mise en perspective

La démocratie toujours à conquérir (Yvette Jaggi)

Fragile parce qu'exigeante, elle mérite qu'on la cultive et qu'on la soigne

A la redécouverte d'une néo-impressionniste bernoise (Pierre Jeanneret)

«Martha Stettler. Une impressionniste entre Berne et Paris», Berne, Musée des beaux-arts, jusqu'au 29 juillet 2018

Projet fiscal 17 contre AVS: un «deal» amer

Le grand compromis offert par la commission des Etats esquivé les problèmes

Jean-Daniel Delley - 02 juin 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33258>

En liant réforme de l'imposition des entreprises et financement de l'AVS, la commission du Conseil des Etats a-t-elle trouvé l'œuf de Colomb? On pourrait le croire à voir la belle unanimité en faveur de [la nouvelle mouture](#) du Projet fiscal 17 (PF 17) imaginée par les sénateurs. Pourtant la baisse sensible de la charge fiscale des entreprises pèsera lourdement sur les finances publiques, tout comme le coup de pouce au fonds AVS censé faire passer la pilule.

D'une pierre deux coups, c'est la solution miracle trouvée par les sénateurs unanimes de la commission de l'économie et des redevances: d'une part, alléger la fiscalité des entreprises tout en tolérant la poursuite de la concurrence fiscale absurde entre les cantons; d'autre part, renflouer les caisses de l'AVS pour les 15 prochaines années en y versant l'équivalent des pertes dues à la réforme fiscale.

De quoi réjouir tout à la fois la gauche et la droite: la première, après l'échec populaire de Prévoyance vieillesse 2020, obtient un financement temporaire de l'AVS sans toucher à l'âge de la retraite des femmes; alors que la seconde retrouve l'essentiel de ce que le peuple lui avait refusé en février 2017 ([RIE III](#)).

Une compensation en trompe-l'œil

Une solution gagnant-gagnant qui permet de débloquer deux dossiers importants, pourrait-on croire. Pourtant à y regarder de plus près, on peine à voir dans ce marchandage en quoi consiste la compensation sociale qui devrait répondre aux cadeaux fiscaux faits aux entreprises. Ou si compensation il y a, elle n'est pas assumée par les entreprises.

Les pertes fiscales engendrées par la version de PF 17 proposée au Conseil des Etats sont évaluées à environ 2,1 milliards de francs. La compensation sociale proposée – assurer le financement du fonds AVS jusqu'en 2034 – équivaut au même montant:

- augmentation de la cotisation AVS de 0,3 point, soit 1,2 milliard dès 2020;
- affectation du total du [point TVA dit démographique](#) au fonds AVS, soit 520 millions;
- augmentation de la [contribution fédérale](#), soit 385 millions

Le financement de ce volet social repose donc en grande partie sur les salariés et les contribuables. Alors qu'il reviendrait aux bénéficiaires de

la réforme fiscale, entreprises et actionnaires, d'assumer les coûts d'une compensation au sens propre du terme.

La solution habilement ficelée des sénateurs ne manquera pas de séduire. En effet, l'actuel rapport des forces ne permet aux différents acteurs que de bloquer les deux dossiers de la réforme fiscale et de la prévoyance vieillesse. Vu l'urgence d'une solution pour l'un comme pour l'autre, le large consensus qui semble se dessiner offre une porte de sortie bienvenue.

Revoir notre modèle de développement

Pourtant la saga de la réforme de la fiscalité des entreprises apparaît comme une occasion manquée. Réagissant à contre-cœur et en traînant les pieds aux pressions internationales justifiées, la Suisse n'a pas profité de repenser sa politique de développement. Bien au contraire, elle a persisté à défendre son modèle basé avant tout sur l'attractivité fiscale. Elle a également fait perdurer une concurrence intercantonale à terme dangereuse pour les finances et les prestations publiques ([DP 2145](#)).

Or, cette réforme aurait pu susciter une réflexion plus approfondie que la seule

adaptation frileuse d'un modèle économique bien fragile, réflexion qui hélas ne semble guère préoccuper la gauche. En [comparaison internationale](#), la Suisse se situe dans le peloton de tête des pays à fiscalité douce pour les entreprises. A l'interne, les cantons poursuivent leur course à la baisse, le taux moyen d'imposition des bénéfices passant de 17,7% actuellement à 14,3% si la réforme est adoptée. A ce jeu pervers, nous nous exposons à une réduction de taux de la part d'un Etat concurrent, tout comme les cantons se voient dans l'obligation de suivre le moins-disant fiscal de l'un ou l'autre d'entre eux, ce que montre bien le [rétrécissement continu](#) de l'éventail des taux cantonaux. Jusqu'où et jusqu'à

quand cette course-poursuite?

La Suisse dispose de bien d'autres atouts pour développer un tissu économique durable et assurer des emplois en nombre suffisant. Sa stabilité politique, la qualité de sa formation scientifique et professionnelle, des services publics performants et fiables notamment.

Des atouts qui cependant représentent un coût collectif auquel il est légitime de faire participer les bénéficiaires. Oserons-nous dire un jour clairement que nous ne sommes pas intéressés à accueillir des entreprises attirées principalement par une fiscalité accommodante?

Ce n'est pas tout. En siphonnant la substance fiscale de nos partenaires commerciaux par le biais de la sous-enchère, nous nous comportons comme des parasites. Il ne faut pas dès lors s'étonner de susciter de leur part des pressions telles que celles exercées par l'Union européenne et par l'OCDE.

L'impact est plus grave encore pour les pays pauvres. En les privant des revenus auxquels ils ont droit et qui fuient vers la Suisse, nous les empêchons de remplir les tâches nécessaires à leur développement ([DP 2152](#)). Nous faisons payer cher notre bien-être et de plus nous osons nous effrayer des mouvements migratoires générés par la pauvreté et l'absence d'espoir.

La transformation de la défense aérienne

De la fin de la guerre froide à Air2030, une mise en perspective

Adrien Fontanellaz - 03 juin 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33266>

La tenue plus que probable d'un référendum à l'horizon 2020 portant sur le remplacement de la flotte suisse d'avions de combat et l'acquisition de missiles sol-air ([DP 2204](#)) donne l'occasion de revenir sur les évolutions connues par les forces aériennes depuis la fin de la guerre froide.

1991 (dissolution de l'Union soviétique) est un bon point de référence pour définir la fin de

la guerre froide. L'armée est encore régie par l'organisation des troupes de 1961 et les dépenses afférentes se montent à [1,538% du produit national brut](#) (PNB). Le changement de paradigme induit par la fin du conflit est-ouest suscite en retour deux réformes successives de l'armée à l'issue desquelles, en 2016, les dépenses militaires tombent à 0,7% du PNB.

L'évolution des effectifs

théoriques est encore plus marquée: de 625'000 hommes en 1991 à 225'000 en 2004. Dans le même temps, le nombre de bataillons d'infanterie passe de 260 à 31. Enfin, la troisième réforme d'ampleur intervenue depuis 1991 doit déboucher sur un effectif réglementaire de 100'000 hommes tandis que le budget annuel [passe de 4,4 milliards en 2016](#) à 5 milliards, et ce jusqu'en 2020.

L'augmentation du budget concomitante à la baisse des effectifs est défendue par la nécessité de remplacer une partie conséquente des systèmes d'armes arrivant à obsolescence.

Moins d'équipements... mais plus coûteux

En 1991, les Troupes aériennes et de la DCA alignaient 284 avions de combat, soit 133 Hunter, 103 Tiger II et 48 Mirage III. En 2016, les rebaptisées Forces aériennes disposaient de 83 avions de combat: [30 F/A-18 C et D](#) ainsi que [53 Tiger II](#), dont la moitié gardée en réserve. La diminution des parcs a été accompagnée d'une professionnalisation du corps des pilotes. En 1945, 21 des 24 escadrilles de combat des forces aériennes étaient des formations de milice. Seules trois escadrilles sur les six encore existantes de nos jours le sont encore.

La situation n'est guère différente dans le cas de la Défense contre avions (DCA). En 1991, la défense aérienne à basse altitude reposait sur environ 1'500 canons de 20mm, alors que celle à moyenne altitude était assurée par 228 pièces de 35mm et 60 systèmes de missiles sol-air [Rapier](#). Enfin, les missiles à longue portée [BL-64 Bloodhound](#) pouvaient atteindre des cibles évoluant à haute altitude. Une décennie plus tard, les

Bloodhound avaient été retirés du service sans être remplacés. La défense à basse et moyenne altitude était assurée par 288 lanceurs de missiles sol-air à courte portée [Stinger](#), 90 pièces de 35mm et 60 [Rapier](#). Le nombre de lanceurs [Stinger](#) est ensuite tombé à 96 exemplaires en 2016.

Dans le même temps, le coût des armements tend structurellement à croître. Le contrat portant sur l'acquisition de 34 F/A 18 atteignait 3,4 milliards au début des années 90. Vingt ans plus tard, pour 3,126 milliards on pouvait obtenir 22 Gripen E.

Sur quoi voterons-nous (aussi) en 2020?

L'achat de 22 Gripen E refusé par le peuple en 2014 devait servir à remplacer les Tiger II avec pour effet de ramener la taille de la flotte à une cinquantaine d'avions de combat. En 2017, le Conseil fédéral annonce son intention de remplacer les F/A-18 et les Tiger II par un seul avion dans le cadre d'un programme de huit milliards incluant aussi l'achat de systèmes de défense anti-aérienne.

Cette annonce correspond à l'option 3 du [Rapport du groupe d'experts](#) mandaté pour explorer les alternatives quant à l'évolution de la défense aérienne. Cette dernière option spécifie l'acquisition d'une trentaine d'avions et celle de systèmes anti-aériens à longue

portée pour un coût se situant entre 8 et 8,5 milliards – dont les trois quarts iraient aux avions et le solde aux batteries anti-aériennes.

Le Conseil fédéral s'est donc partiellement rallié aux arguments de ses opposants de 2014 pour ce qui concerne la taille de la flotte future, si l'on en croit le rapport d'experts. Dans les faits, les six milliards qui devraient être consacrés à l'achat d'avions permettent théoriquement d'acquérir entre 30 et 50 appareils, selon le modèle choisi et les options associées au contrat, ce qui induit dans tous les cas le non-remplacement total ou partiel du parc de Tiger II. Dans le même temps, l'acquisition d'une demi-douzaine de batteries de missiles sol-air à longue portée doit permettre de remplacer les [Rapier](#) et de retrouver une capacité d'engagement depuis le sol contre des cibles à haute altitude.

La votation référendaire d'ores et déjà [planifiée](#) pour le printemps 2020 permettra donc au peuple d'entériner ou de refuser une nouvelle diminution de la flotte d'appareils de combat et un renforcement de la capacité de la défense anti-aérienne. On retiendra aussi que ce format historiquement limité nécessite des investissements colossaux du fait de l'augmentation constante du coût des équipements militaires de haute technologie.

La démocratie toujours à conquérir

Fragile parce qu'exigeante, elle mérite qu'on la cultive et qu'on la soigne

Yvette Jaggi - 29 mai 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33249>

En démocratie, le mode de désignation et de fonctionnement des pouvoirs établis se fonde sur le respect des lois et celui des minorités. Ce régime, [plus ou moins strictement appliqué](#) dans la moitié des pays du monde, alimente la chronique et la recherche, surtout dans les périodes où il semble particulièrement menacé.

Ainsi, depuis 2015, la *NZZ* ouvre régulièrement sa pleine page quotidienne *Opinion et débats* à des politologues et philosophes spécialistes de la question. Où l'on découvre que les grandes fondations philanthropiques américaines financent force chaires et recherches dédiées à la démocratie. Ce que confirme d'abondance la dernière livraison de *Foreign Affairs* qui pose crûment la question de la mort de la démocratie ([Is Democracy Dying?](#)). En une quinzaine de contributions, ce *Global Report* fait le tour du monde et des problèmes liés au fonctionnement imparfait de la démocratie, sans s'attarder sur le cas de la Suisse dont la longue pratique pourrait servir d'exemple d'une démocratie bien vivante.

D'ailleurs, la Suisse prend sa part de réflexions et d'études, comme il convient à un pays où le peuple est non seulement constituant mais peut aussi devenir lui-même législateur.

Le [NCCR Democracy](#) (en anglais dans le texte allemand) domicilié à l'Université de Zurich dès 2001, vient d'achever sa troisième phase (2013-2017) et poursuit un important programme de publications. Les connaissances et les expériences de la démocratie à l'helvétique sont rassemblées et partagées depuis 2007 par le [Zentrum für Demokratie Aarau](#). Rattaché à l'Institut de hautes études internationales et sur le développement de Genève, le [Centre Albert Hirschman](#) privilégie notamment les recherches interdisciplinaires sur les frontières floues de la démocratie libérale, sur les crises de la représentation et sur le rapport au capitalisme.

L'essor de l'autoritarisme

La multiplication des risques de dérives autoritaires et populistes, souvent unies dans une combinaison particulièrement dangereuse, explique l'intérêt que suscite à l'heure actuelle la démocratie comme méthode de gouvernement et mode d'expression de la volonté populaire. La préoccupation présente va bien au-delà de l'organisation des opérations de vote dont la régularité fait l'objet d'une surveillance par des experts internationaux, si nécessaire.

Car il s'agit de gouvernance et

de mise en œuvre. Bien des élus résistent mal à la tentation de forcer le mode autoritaire et de se perpétuer d'une législature à l'autre, voire à vie. Tentation aussi de s'enrichir, par l'abus de pouvoir dans un contexte de corruption endémique. A l'opposition, discréditée auprès de l'opinion publique et progressivement réduite à l'impuissance, il reste le choix entre le silence ou l'exil. La mécanique est bien connue et son fonctionnement se développe jusqu'en Europe et à ses portes.

En Turquie notamment, le poids de l'histoire influe lourdement sur l'exercice des pouvoirs. Leur répartition effective rappelle fondamentalement celle qui prévalait sous l'[Empire ottoman](#), avec d'abord les dominateurs, représentés par le sultan, son administration et son armée, et puis les autres, soit tout le reste de la population. Cette constance de la démocratie irréaliste, démontrée par des études portant sur les années 1880 à 2005, explique aussi l'extrême fragilité du «*tigre du Bosphore*» dont on a tant vanté l'essor économique, en vérité tout aussi artificiel que le pouvoir prétendument démocratique.

La démocratie ainsi comprise, plus formelle que réelle, reprend les thèmes classiques

du discours populiste: souverainisme, priorité nationale, méfiance à l'égard de l'étranger - qu'il soit juge, travailleur ou migrant. Quitte à miser sur l'aide internationale pour sauvegarder la viabilité économique et monétaire du pays, comme l'escomptent certains adhérents - provisoires? - à la zone euro.

Les experts s'accordent à identifier les principales causes des divers affaissements de la démocratie:

l'internationalisation puis la globalisation des marchés et l'amplification des mouvements migratoires. Ces passages à des échelles continentales puis planétaires inspirent, à l'intérieur des frontières nationales, des sentiments d'impuissance et de perte de souveraineté.

A l'issue de la deuxième guerre mondiale et pendant les Trente Glorieuses, les partis que [Ronald Inglehart](#) appelle nationalistes ont presque disparu de l'échiquier électoral. Ils resurgissent dès le milieu des années 80. En 2015, les partis dits «*autoritaires*»

réoccupent le terrain avec une moyenne de 12% des suffrages dans les 32 démocraties de référence. Avec des pointes à plus de 25% dans les pays où des formations autoritaires constituent désormais le premier ou le deuxième parti en importance, comme au Danemark, aux Pays-Bas ou en Suisse et, moins surprenant, en Pologne ou en Hongrie.

Incompatibles inégalités

Comprendre une telle évolution comme la résultante d'un changement d'échelle peut se discuter et paraître trop réducteur. En revanche, toutes les études et observations confirment que la gouvernance démocratique est incompatible avec un système comprenant ces fortes inégalités sociales dont les chiffres livrés par [Thomas Piketty](#) montrent la progression. Aux Etats-Unis, les dix personnes sur cent disposant des plus hauts revenus gagnent à elles seules la moitié de tous les revenus distribués, dont 90% de la population se partagent inégalement l'autre moitié. Les corrections sociales

généralement apportées en Europe ne suffisent pas à éviter que le système démocratique ne soit miné par les inégalités croissantes, et ce dans tous les pays.

Si l'on croit que la démocratie est bien le meilleur des systèmes politiques, alors il convient de contribuer à sa viabilité en sachant qu'elle repose aussi sur des réalités non chiffrables, telles des idées, des convictions, des sensibilités. Selon l'historien allemand [Egon Flaig](#), la cohésion sociale, si importante pour renforcer la fragile démocratie, implique un savoir et une morale de l'histoire (*Wissen und Gewissen*) transmis et partagés - autrement dit une culture à laquelle on tienne suffisamment pour vouloir la défendre quelles que soient les circonstances.

Quand l'éphémère et superficielle histoire (re)fabriquée (*fake history*) remplace la connaissance historique, alors s'annonce la disparition de la démocratie vivante.

A la redécouverte d'une néo-impressionniste bernoise

«Martha Stettler. Une impressionniste entre Berne et Paris», Berne, Musée des beaux-arts, jusqu'au 29 juillet 2018

Pierre Jeanneret - 31 mai 2018 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/33252>

Qui connaît encore aujourd'hui le nom de Martha Stettler (1870-1945)? Le Musée des

beaux-arts de Berne a eu l'excellente idée de nous proposer une [rétrospective](#) de

son œuvre picturale, la première de cette envergure depuis trente-cinq ans. Et,

manifestement, ses toiles enchantent le public.

Martha Stettler est née dans une famille ouverte aux arts. Son père Eugen, illustre mécène, fut l'architecte qui construisit le musée où a lieu aujourd'hui l'exposition. Elle suivit une formation académique, ce dont témoignent ses dessins et ses premières toiles. On remarquera une belle *Nature morte à la tasse de Nyon* (1891), dans la grande tradition hollandaise. Puis sa palette se fait plus lumineuse.

Dès 1904, et jusqu'à sa mort, Martha Stettler va vivre à Paris. Elle n'oubliera cependant pas ses origines suisses. Elle revient régulièrement dans son pays, où elle peint les Alpes. Ses toiles rendent bien la puissance des glaciers et des rochers. Elle a laissé aussi des vues intéressantes de sa ville natale. Son *Cortège de la Fête de tir*, qui défile sous les drapeaux et banderoles dans la Vieille Ville de Berne, laisse clairement percevoir l'influence de Monet, dans ses représentations du 14-Juillet.

Mais c'est bien à Paris que se déroule l'essentiel de son activité picturale. C'est là aussi qu'elle a donné le meilleur de son œuvre. En 1906, elle emménage avec sa compagne de vie, l'artiste danoise Alice

Dannenberg, dans une maison-atelier située à proximité du jardin du Luxembourg. Et celui-ci, avec les Tuileries, sera l'un des thèmes majeurs de son œuvre. Elle y peint des enfants de la bourgeoisie avec leurs gouvernantes en robe à carreaux et bonnet sur la tête. Par là même, elle donne une image de la société française de l'époque, avec ses classes sociales. Elle excelle à représenter sur la toile les petits enfants, notamment les fillettes dans leurs jolies robes blanches. Les visages ne sont guère individualisés, comme si l'artiste voulait montrer non pas des enfants particuliers, mais la quintessence de l'enfance, qui est saisie dans ses activités, par exemple en train de lire ou de jouer.

Martha Stettler fait preuve aussi d'une grande maîtrise dans le traitement des plans d'eau, avec leurs reflets.

L'artiste a peint également des scènes d'intérieur, dans une veine qui rappelle un peu Bonnard ou Vuillard, notamment par l'intimisme et la présence de meubles et de tentures. Les enfants y sont à nouveau présents, avec l'accessoire favori de la peintre, une poupée. On peut sentir dans ses toiles une tendresse «féminine», comme celle qui marque l'œuvre de Berthe Morisod... mais aussi de Renoir. On remarquera enfin ses dons de coloriste, en particulier l'éclat des rouges

dans ses bouquets et jardins.

Cela dit, Martha Stettler fut aussi une féministe engagée... à une époque où Hodler proférait son diktat: «*Mir wei kener Wyber!*» (Nous ne voulons pas de femme, sous-entendu dans les ateliers de peinture). Au contraire, avec d'autres artistes, femmes et hommes, elle créa en 1904 à Paris l'Académie de la Grande Chaumière, où elle compta notamment parmi ses élèves Alberto Giacometti, Meret Oppenheim et Louise Bourgeois. Cette femme peintre injustement oubliée méritait donc d'être sortie de l'ombre, et cela par une exposition attachante et de qualité.

Signalons en passant une autre exposition, dans le même espace du Musée des beaux-arts de Berne: la deuxième partie de la présentation du sulfureux legs de Hildebrand Gurlitt, largement composé de tableaux achetés à bas prix, sous la contrainte, à des Juifs dans l'Allemagne hitlérienne ou dans les pays occupés, ou tout simplement volés à leurs propriétaires. C'est l'occasion de voir des toiles magnifiques de Lucas Cranach, Pieter Brueghel, Gustave Courbet ou Claude Monet. Mais surtout de prendre connaissance, à travers des panneaux explicatifs, des spoliations nazies (jusqu'au 15 juillet).

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Projet fiscal 17 contre AVS: un «deal» amer

<https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-wak-s-2018-05-25.aspx?lang=1036>

<https://www.rts.ch/info/suisse/8382005-le-refus-de-la-rie-iii-sonne-comme-une-perde-de-confiance-analyse-la-presse.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19981776/index.html#a2>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19981776/index.html#a2>

<https://www.domainepublic.ch/articles/30584>

<https://www.republik.ch/2018/03/26/wettlauf-in-die-untiefe-der-firmenbesteuerung>

<https://www.republik.ch/2018/03/26/wettlauf-in-die-untiefe-der-firmenbesteuerung>

<https://www.domainepublic.ch/articles/30935>

La transformation de la défense aérienne

<https://www.domainepublic.ch/articles/33137>

<https://data.worldbank.org/indicator/MS.MIL.XPND.GD.ZS?locations=CH>

<http://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Le-budget-militaire-doit-tre-releve-a-5-milliards-10458530>

<https://www.vtg.admin.ch/fr/moyens-d-engagement/luft/f-a-18-hornet.html>

<https://www.vtg.admin.ch/fr/moyens-d-engagement/luft/f-5e-tiger-ii.html>

<https://www.vtg.admin.ch/fr/moyens-d-engagement/boden-luft/sys-mob-eng-guides-dca-rapier.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bristol_Bloodhound

<https://www.vtg.admin.ch/fr/moyens-d-engagement/boden-luft/stinger.html>

<https://www.vbs.admin.ch/fr/actualites/communiqués.detail.nsb.html/66881.html>

<https://www.vbs.admin.ch/fr/defense/protection-espace-aerien.html>

La démocratie toujours à conquérir

<https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2018>

<https://www.foreignaffairs.com/issues/2018/97/3>

<http://www.nccr-democracy.uzh.ch/about-de>

<http://www.zdaarau.ch/de/>

<http://graduateinstitute.ch/fr/home/research/centresandprogrammes/hirschman-centre-on-democracy.html>

<https://www.republik.ch/2018/05/21/der-lange-schatten-des-osmanischen-reichs>

<https://www.foreignaffairs.com/articles/2018-04-16/age-insecurity>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Capital_au_XXIe_si%C3%A8cle

<https://www.nzz.ch/meinung/der-kitt-menschlicher-gemeinschaften-demokratie-und-dankbarkeit-ld.1309305>

A la redécouverte d'une néo-impressionniste bernoise

<https://www.kunstmuseumbern.ch/fr/see/today/739-martha-stettler-120.html>